

Syndicat Intercommunal de
Fonctionnement et d'Investissement
du Collège et des Equipements
Sportifs

S.I.F.I.C.E.S



Nombre de Membres

En exercice : 8
Présents : 6
Votants : 7

Pour	Contre	Abstention
7	0	0

N° DCS 24/2024

OBJET
ORIENTATION BUDGETAIRE
2025

Date de la convocation le :
15 novembre 2024

Délibération transmise au
représentant de l'Etat le 05
décembre 2024.

Liste des délibérations publiée sur
le site internet du complexe sportif
de l'Oumière le 10 décembre 2024.
complexe-sportif-de-loumiere.com

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL DU S.I.F.I.C.E.S

Séance du mercredi 04 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre, à dix-neuf heures trente, les délégués désignés par les Conseils Municipaux des communes du nord du canton de l'île d'Oléron se sont réunis, au complexe sportif de l'Oumière à Saint-Pierre d'Oléron, en séance publique.

Présents : M. Patrick GAZEU, Président.

Mmes Agnès DENIEAU, Patricia PETIT, MM. Romain BERLAND, David BOSC, Carlos LOGRADO.

Absents excusés : Mme Barbara DESNOYER, M. Sylvain NOUET.

Pouvoir : M. Sylvain NOUET a donné pouvoir à Mme Patricia PETIT.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du CGCT.

Assistaient à la séance : M. Gilles MIRAMBEAU, Principal adjoint du collège Le Pertuis d'Antioche - Mme Stéphanie CAYROL, directrice du complexe sportif de l'Oumière.

Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du CGCT, à l'élection d'un(e) secrétaire pris au sein du comité. M. Davis BOSC est désigné pour remplir cette fonction.

N° 24/2024

Objet

ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

Monsieur le Président, après avoir rappelé les conditions réglementaires de présentation des orientations budgétaires (débat sans vote), expose les prévisions qu'il envisage de proposer au vote du budget 2025.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – Recettes

- Excédent d'une partie du fonctionnement reporté
- Participation des communes – complexe sportif
- Participation du Département au niveau du chauffage des équipements sportifs
- Revenus des immeubles
- Amortissements

SECTION DE FONCTIONNEMENT – Dépenses

- Intérêts d'emprunts
- Charges habituelles liées au bon fonctionnement des installations
- Amortissements

SECTION D'INVESTISSEMENT – Recettes

- FCTVA
- Participation des communes
- Participation du Département
- Excédent d'investissement reporté
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Amortissements

SECTION D'INVESTISSEMENT – Dépenses

- Remboursement d'emprunts
- Achat de matériel nécessaire au fonctionnement du complexe sportif
- Amortissements

Le Comité Syndical,

A PRIS ACTE des orientations budgétaires 2025 telles qu'elles sont susmentionnées.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Pierre d'Oléron, le 05 décembre 2024.

Le Président,
Patrick GAZEU

